
FRA 2261

DRAMATURGIE D'ANCIEN RÉGIME

Horaire : Jeudi 12h30-15h30

Hiver 2026

Jeanne Bovet

jeanne.bovet@umontreal.ca

DESCRIPTION

Dans le champ des études théâtrales, le terme « dramaturgie » désigne (1) l'ensemble des écrits dramatiques d'une personne, d'une époque, d'un courant, d'une aire géographique, etc.; (2) l'art de composer une œuvre dramatique; (3) la pensée du passage du texte à la scène. Le cours FRA 2261 « Dramaturgie d'Ancien Régime » porte sur tous ces aspects mais principalement sur les deux derniers et plus précisément sur leur interaction.

Fondé sur le rapport historique entre le texte et la scène, ce cours vise à faire découvrir et comprendre les pièces de théâtre du XVII^e siècle sous l'angle de leurs exigences et enjeux performatifs. Nous articulerons notre réflexion autour de trois grands axes : la fonction sociale (politique, critique, morale) du théâtre en France au XVII^e siècle, ses dispositifs (scénographie, rapport scène-salle), son oralité (déclamation). Des aspects en apparence plus « littéraires » (ou du moins traditionnellement enseignés comme tels), comme la versification et la règle des trois unités, de même que les modalités d'édition des textes, seront eux aussi envisagés et analysés dans cette perspective.

Au fil de la session, les étudiant·es seront ainsi amené·es à repérer et à comprendre les principaux fondements dramaturgiques de la poétique théâtrale du XVII^e siècle. Ils·elles seront du même coup amené·es à réfléchir aux défis que ces textes posent à la mise en scène actuelle. Une sortie au théâtre pourra être organisée en fonction des pièces à l'affiche à Montréal durant la session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux contrôles de lecture : 10%

Un examen de mi-session : 40%

Un travail de fin de session : 50%

CORPUS

BERNARD, Catherine, *Brutus*, 1691.

CORNEILLE, Pierre, *L'illusion comique*, 1639.

CORNEILLE, Pierre, *Horace*, 1641.

MOLIÈRE, *Le misanthrope*, 1666.

MOLIÈRE, *Le bourgeois gentilhomme*, 1670.

RACINE, Jean, *Phèdre et Hippolyte*, 1677.

VILLEDIEU, Marie-Catherine-Hortense de, *Le favori*, 1666.

Des textes complémentaires seront affichés sur StudiUM au fur et à mesure de la session.

Une bibliographie critique sera fournie au premier cours.

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>